



Communes:
CHAMPAGNAC-LA-NOUAILLE,
CLERGOUX

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
15 février 1945

Superficie: 106 ha

Situation:
21 km l'est de Tulle,
18 km au sud d'Egletons



COMPOSANTES DU SITE

Près de Clergoux et du château de Sédière, le site qui appartient au « plateau des Etangs » comprend un grand plan d'eau antérieur au XVIème siècle et des rives boisées discrètement ponctuées par le bâti. Il constitue un remarquable témoignage des nombreux étangs créés dès le Moyen-Age en Bas-Limousin pour la production de poissons, généralement propriété de familles nobles, de l'Eglise ou de bourgeois des villes voisines.

L'étang du Prévôt rappelle par son nom qu'en 1262, l'abbaye de Tulle établit dans le bourg de Clergoux une prévôté (institution seigneuriale, judiciaire et religieuse) secondaire avec un château.

Vers 1670, la pièce d'eau appartient à la prévôté de Clergoux. Dans un acte de 1748, Claude de Lentilhac accorde à ses tenanciers de Grafeuille, domaine privé toujours présent en rive gauche, une diminution des droits seigneuriaux si la superficie de leurs terres était réduite à la suite d'un agrandissement de l'étang. A cette époque, l'étang a une superficie de 16ha. En 1791, alors propriété du chapitre de la cathédrale de Tulle, il est acheté aux enchères par Blaise Miginiac, juge de paix de Clergoux. Il essuie la même année de nombreuses attaques (ouvertures dans la digue) par les paysans pendant la « guerre des Etangs » qui a plus

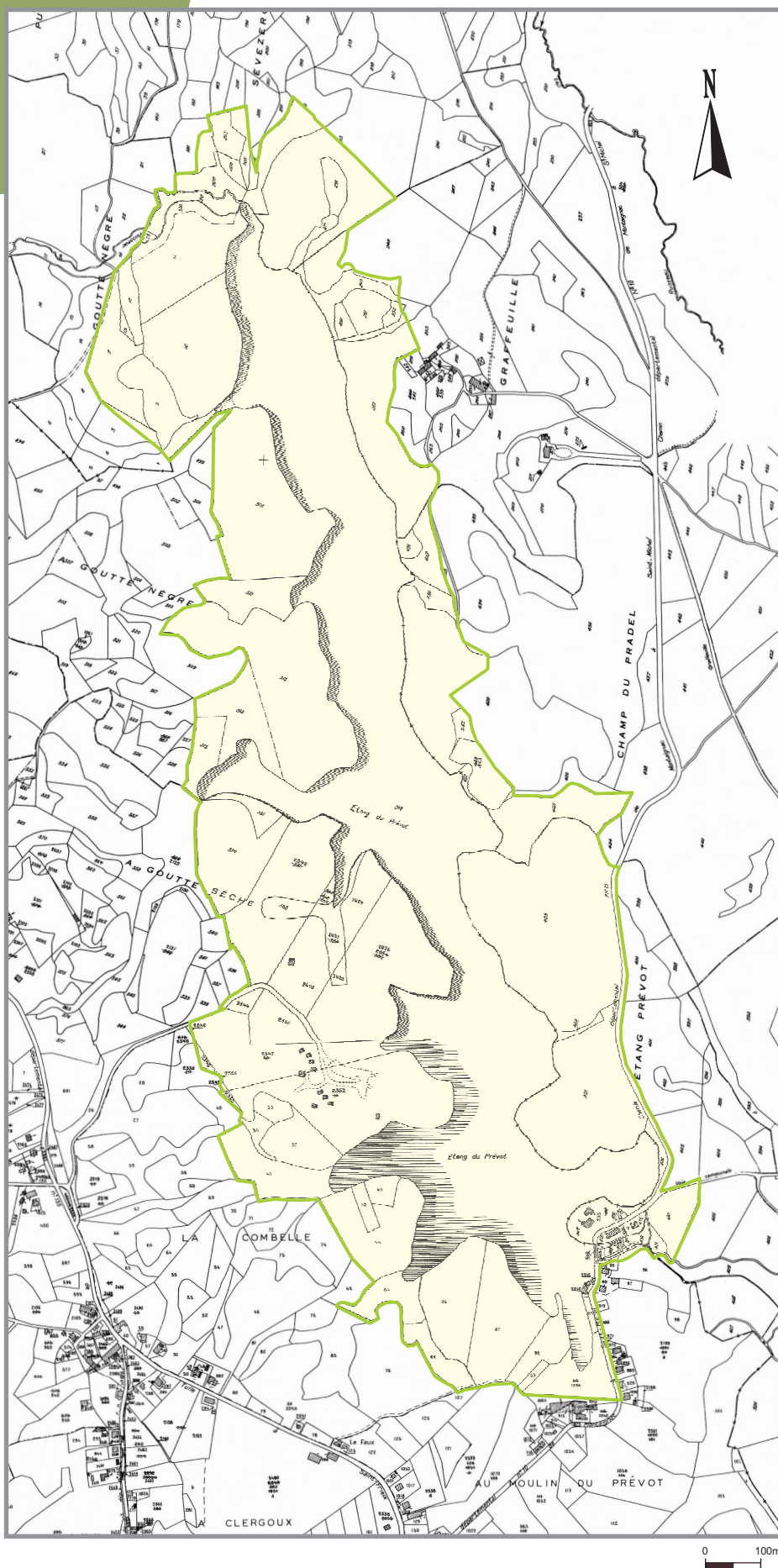
largement marqué l'histoire corrézienne. Entre 1791 et 1836, sa superficie passe de 16 à 33ha.

L'étang du Prévôt est alimenté par un ruisseau localement appelé « ruisseau de Miginiac » et par divers rus et sources. De forme étirée et sinueuse, avec des rives très découpées se terminant à l'aval en doigts de gant, il ne se livre jamais dans sa globalité depuis les rives et procure des paysages très changeants.

Les rives sont peu inclinées et généralement boisées de sapins, de douglas, de bouleaux. La plupart appartiennent à des propriétaires privés, et offrent peu de points de vue sur le plan d'eau. La rive sud-ouest, d'accès public et aménagée en une vaste plage, accueille des pratiques de loisirs et procure au site de multiples points de vue sur l'étang. Cette portion de rive présente une belle qualité paysagère aux tonalités de lande : grands tapis de bruyères en guise de pelouse, bosquets de bouleaux tamisant les vues sans les fermer, plages enherbées au ras de l'eau...

Une partie du village dénommée « Moulin Prévôt » fait partie du site. Elle comprend notamment, au sud-est de l'étang, une imposante demeure construite sur une petite avancée à la demande du Père Jean-Baptiste dans les années 1935-1940 avant d'être agrandie dans les années 1960. Point de vue privilégié sur l'étang, elle accueillait un hôtel-restaurant de renom.





ÉVOLUTION

En 1986, la commune de Clergoux a acheté l'étang. En 1987, un syndicat regroupant les communes de Clergoux et Champagnac-la-Nouaille a été créé. L'étang a pris pour vocation la pêche, la baignade et le canotage. La même année, la commune a bénéficié d'une vente inopinée de parcelles (5ha) qui lui a donné accès à l'eau et la possibilité de créer une plage de sable puis un hameau de gîtes qui s'insèrent bien dans le paysage, en arrière-plan d'un bosquet et suffisamment en retrait de la berge pour rester discrets depuis la rive opposée. Non loin du site, vers le nord, à Lallé a été bâtie en 2005 la « Maison de la Chasse et de la Nature » de Corrèze. Elle marque notamment le point de départ de plusieurs circuits de découverte dont l'un passe près de l'étang.

ORIENTATIONS DE GESTION

La découverte du site est pénalisée par l'absence de circuit de promenade autour ou même au bord de l'étang. Un panneau d'information signalant, les chemins ouverts au public, les points de vue sur le plan d'eau et les éléments d'histoire des lieux serait bienvenu.

Le hameau de Grafeuille, château et domaine agricole, présente un bel intérêt paysager mais ne fait pas partie du périmètre du site protégé. Un remarquable alignement de châtaigniers disposés en arc apparaît au premier plan depuis la route la plus proche de l'étang.

Plus largement, le périmètre du site a peu de correspondance avec le relief et mériterait de gagner les lignes de crêtes environnantes, voire quelques mètres au-delà, pour plus de cohérence et de force.

 Périmètre du site